**Evolution des intoxications volontaires par la cyamémazine et l’alimémazine chez les jeunes de 10 à 17 ans : données des centres antipoison français entre 2000 et 2023**

N. Louviaux1, A. Nardon1, B. Bragança1, C. Courtois1, M. Labadie1, C. Paradis1\*

1 *Centre antipoison de Nouvelle-Aquitaine, CHU de Bordeaux, Bordeaux, France*

\*Auteur correspondant : [camille.paradis@chu-bordeaux.fr](mailto:camille.paradis@chu-bordeaux.fr)

*Objectif* : Les tentatives de suicide augmentent fortement chez les adolescents dans les données des centres antipoison (CAP),notamment depuis la période péri-COVID [1]. Dans le même temps, il semble que la cyamémazine et l’alimémazine soient de plus en plus présentes dans les intoxications médicamenteuses volontaires. L’objectif est de décrire l’évolution de leurs occurrences dans les intoxications chez les jeunes de 10 à 17 ans.

*Méthode* : Extraction des dossiers du système d’information des CAP entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2023 classés en circonstance suicidaire chez les adolescents de 10 à 17 ans.

*Résultats*: 100 649 intoxications à visée suicidaire ont été extraites. Leur nombre annuel était de 2145 en 2000 et de 8384 en 2023 avec une nette accélération en 2021-23 soit +201% chez les adolescentes et +126% chez les adolescents sur ces trois années. Le sex-ratio (H/F) est de 0,20 sur toute la période et diminue à 0,15 entre 2021-23. Dans la période d’étude, la proportion de ces dossiers faisant mention d’une prise de cyamémazine a augmenté de 4,6% en monointoxication (7,7% en polyintoxication) pour les jeunes femmes et de 3,0% en monointoxication (6,5% en polyintoxication) chez les jeunes hommes. En péri-COVID, la variation annuelle était stable (inférieure à deux fois l’écart-type), sauf pour les cas de polyintoxications chez les jeunes-femmes (+1,4% entre 2020 et 2021). De même pour l’alimémazine, on note une augmentation de 0,6% en monointoxication (1,3% en polyintoxication) pour les jeunes femmes et de 0,7% en monointoxication de chez les jeunes hommes (2,0% en polyintoxication). En péri-COVID, la variation annuelle était stable.

*Conclusion* : Sur la période et la population d’étude et tous toxiques confondus, le nombre de cas d’intoxication à but suicidaire augmente. Si le taux d’augmentation est relativement stable jusqu’en 2019, il existe une franche accélération du nombre annuel de suicides par intoxication dans la période péri-COVID, plus marquée chez les jeunes femmes. Sur la période d’étude, on note que la proportion de cas de tentatives de suicide par intoxication par la cyamémazine ou l’alimémazine en association ou non avec d’autres toxiques est en augmentation. Le taux d’accroissement annuel est relativement stable sur la période péri-COVID, sauf pour les polyintoxications chez les jeunes femmes. Cela est probablement en lien avec l’augmentation nette des intoxications suicidaires tout produit confondu chez les adolescentes dans cette période. Par ailleurs, l’augmentation de l’occurrence de ces médicaments pourrait être liée à une augmentation de la prescription de ces molécules chez les adolescents, à une augmentation de l’incidence de pathologies psychiatriques dans cette population, à une modification des pratiques thérapeutique ou encore à un échec des traitements de première ligne habituellement utilisés. Ces causes pourraient tout à fait être associées. Il s’agit d’un constat préoccupant car la cyamémazine et l’alimémazine occasionnent des tableaux d’intoxication suicidaires souvent plus graves que ceux provoqués par exemple par une prise suicidaire de benzodiazépines. De plus, il n’y a pas d’antidote. De futurs travaux, comparant notamment ces données à la variation des volumes de prescription permettraient de mieux comprendre cette tendance.

*Conflit d’intérêts* : aucun

*Références :*

[1] Jollant F, Blanc-Brisset I, Cellier M. Temporal trends in calls for suicide attempts to poison control centers in France during the COVID-19 pandemic: a nationwide study. Eur J Epidemiol. 2022 Sep;37(9):901-913.